

LE PASSEPORT



Renouvellement ou création de vos passeports

Majeurs :

Son coût est de 86€ (en timbre fiscal). Il est valable 10 ans.

- 1 Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- Un justificatif de domicile récent
- Votre CNI en cours de validité ou votre ancien passeport
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation.

Mineurs :

Il est valable 5 ans et son coût est de 17 € (en timbre fiscal) pour les 0 à 14 ans et 42 € (en timbre fiscal) pour les 15 à 18 ans.

- Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- Un justificatif de domicile
- La CNI (si le mineur en possède une)
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation
- Un justificatif de l'autorité parentale
- Une pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour déposer ou renouveler votre passeport, vous devez :

* soit effectuer une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>

* ou auprès des mairies de Eperlecques (Maison des services), Saint-Omer, Ardres, Calais

La présence du demandeur, qu'il soit adulte ou mineur, est OBLIGATOIRE lors du dépôt du dossier pour effectuer la prise d'empreinte.